



*Présents : CD, Dominique, Delphine, Franck, Luc, Mélissa, Michel, Noël*

## 1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

### 1.1. Journée reprise en main du 30 avril

C'est avec le soleil et les croissants que les participants ont été accueillis par les bénévoles de la FFMC 88. Le roadbook était différent des autres années, ce qui n'a pas manqué de perturber les habitués de notre traditionnelle journée de reprise en main. Ceux pour qui c'était la première fois ont été surpris du concept mais ont vraiment apprécié leur journée. Le rallye a emprunté une multitude de toutes petites routes montagneuses afin de leur donner l'occasion de faire de nombreux virages courts mais dans un environnement bucolique.



Après une pause repas bien sympathique à l'Osiris à Pouxieux, un moment toujours source d'échanges constructifs avec de futurs adhérents, les stagiaires se sont rendus sur le parking du Super U de Pouxieux (nos sincères remerciements au patron pour son autorisation) afin de faire des exercices pratiques de maniabilité avec l'équipe de l'AFDM Alsace, Bertrand et Julie. Les ateliers ont bien complété la balade technique du matin, chacun en est ressorti avec une moto plus légère.

Bien entendu, des lots composés de différents goodies et vêtements de l'antenne et de nos sponsors ont récompensé les meilleurs en fin de journée ; nos deux bénévoles de l'AFDM Alsace sont repartis également avec chacun un sweat FFMC 88.

### 1.2. Manifestation du 13 mai

Alors que la mortalité des motocyclistes est en baisse constante (-12 % depuis 2010 selon l'Observatoire de la sécurité routière, ONISR), alors que l'usage des 2RM est un atout pour la fluidité du trafic en ville et la baisse des émissions polluantes (pas de diesel), nous n'avons vu se multiplier que des contraintes élaborées par la Direction de la sécurité routière (DSR) et par les ministres de l'Intérieur successifs.



Les Motards en colère, citoyens à part entière, interpellent donc les candidats aux prochaines élections législatives pour exiger une sécurité routière dans l'intérêt de



SHARKS 88





la sécurité des usagers et non contre leur portefeuille, et une reconnaissance de leur mobilité au quotidien.

À Épinal, ce sont plus de 250 motos soit plus de 300 motards qui se sont regroupés samedi en début d'après-midi pour manifester leur ras-le-bol. Parti du centre des Congrès, le convoi a circulé dans tout le centre-ville, marquant un premier arrêt devant la gare et un second entre la rue Léopold Bourg et la place des Vosges. Ces deux arrêts ont été l'occasion de distribuer des tracts expliquant notre action et d'échanger

avec de nombreux passants. Presque tous se sont montrés très réceptifs à nos messages, partageant nos analyses et nous encourageant à continuer nos actions. La manifestation s'est dispersée dans le plus grand calme devant la préfecture, après la prise de parole du coordinateur de la FFM 88 dénonçant la surenchère inutile de règlements pris sous prétexte de sécurité routière s'apparentant plutôt à de la sécurité rentière.

**4 VOSGES** Dimanche 14 mai 2017

**ÉPINAL > Manifestation**

## Les motards refusent de casquer

Des dizaines et des dizaines de motards vosgiens se sont rejoints sur le parking du cimetière du Parc à Épinal avant de traverser plusieurs rues de la ville. Objectif : manifester contre de nouvelles mesures.

**A**u moins 250 deux et trois-roues motorisés ont défilé dans les rues de la cité des images ce samedi après-midi en signe de protestation.

Les motards vosgiens, comme leurs homologues d'une grande partie des départements français, ont manifesté leur colère contre de nouvelles lois. « Nous voulons dire stop à la sécurité rentière qui n'a malheureusement plus rien à voir avec la sécurité routière », scande Franck Noël, coordinateur départemental de la Fédération française des motards en colère (FFMC).

Jusqu'à maintenant, motos et scooters pouvaient être immatriculés d'une plaque choisie parmi six tailles homologuées. « Elles sont jugées trop petites », précise Franck Noël. Dorénavant il n'existe plus qu'un format : 21 cm x 13 cm. Les engins non pourvus de ces nouvelles plaques seront verbalisés de 135 euros dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain. « Si je viens à tomber de moto, je ne vois pas en quoi la plaque d'immatriculation me protégera, relève le coordinateur de la FFM 88. Notre plaque sera tout simplement plus visible. C'est juste une question de "flashage" ».

Autres points dénoncés par les motards : les zones de restriction de circulation dans certaines grandes agglomérations françaises. « Les motos immatriculées avant 2000 auront l'interdiction de rouler en semaine. La moto est pourtant la solution la plus rapide pour effectuer un trajet » ; le contrôle technique « qui n'a pas d'intérêt » ; sans omettre le port des gants qui est une obligation depuis septembre dernier pour le conducteur comme le passager. Faute de quoi, une amende de 68 euros tombera et le permis de conduire sera amputé d'un point. « On est à 100 % d'accord qu'il faut un équipement de protection nécessaire à la moto. Simplement, ce que l'on ne veut pas, c'est l'obligation. L'infantilisation du motard par la sanction », conclut Franck Noël avant d'enfourcher son deux-roues et de prendre le départ comme les plus de deux cents autres engins pour rallier le centre d'Épinal et finir par une prise de paroles devant la préfecture des Vosges.

**300** Le nombre minimum de motards qui se sont déplacés dans la capitale vosgienne sur 250 deux et trois-roues.

Près de 250 motos sont parties du parking du cimetière du Parc à Épinal avant de traverser plusieurs rues de la cité des images. Photo Jean-Charles OLE

Plus de photos sur [vosgesmatin.fr](http://vosgesmatin.fr) et sur notre appli mobile

Laurence MUNIER

Toute l'équipe de la FFM 88 remercie chaleureusement les motardes et motards courageux qui sont venus montrer leur désaccord face à cette surenchère de décisions motophobes. Un grand merci également à tous les bénévoles encadrants qui ont sécurisé le parcours.

## 2. INFORMATIONS NATIONALES

### 2.1. Vignette Crit'air obligatoire

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017, la vignette « Crit'air » sera obligatoire pour circuler dans les Zones à Circulation Restreinte (ZCR).



SHARKS 88



Cette nouvelle mesure est inscrite dans le Code de la route (article R. 411-19-1) :

*« Le fait, pour un conducteur, de circuler dans le périmètre d'une zone à circulation restreinte, instituée en application de l'article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales, en violation des restrictions édictées ou lorsque le véhicule n'est pas identifié conformément aux dispositions de l'article L. 318-1 et des textes pris pour son application, est puni de l'amende pour les contraventions [...] de la troisième classe, lorsque le véhicule relève des catégories M1, N1, L ».*

Autrement dit, les autos d'après 1997 et motos d'après 2000 (qui ont le droit d'acheter la vignette Crit'Air) doivent l'arborer pour circuler et stationner dans une zone à circulation restreinte sous peine d'une amende de 68 €. Les véhicules qui n'ont pas droit à la vignette Crit'Air (donc autos d'avant 1997 et motos d'avant 2000) peuvent circuler et stationner sans, sauf dans une zone à circulation restreinte, comme le territoire de Paris en semaine entre 8 heures et 20 heures (amende de 68 €).

### **3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR**

---

#### **3.1. Journée Sécurité Routière de la DDT le 21 mai**

Étienne Courty a demandé la présence de deux bénévoles (dès 7 h du matin à la Moselaine) pour son action. Michel et Luc se sont portés volontaires ; le premier encadrera la formation tandis que le second supervisera le plateau. Rappel : ne pas oublier de prendre les gilets FFMC 88.

#### **3.2. Encadrement du Triathlon le 11 juin**

Il nous est demandé six bénévoles pour promener les arbitres et faire la sécurité, de 8 h à 17 h. Pour l'instant il y a quatre bénévoles : Delphine, Christophe, Jean-Luc et Luc. Il faudra prévoir une banderole pour notre publicité et leur faire parvenir un logo FFMC à insérer sur leur page Facebook.

#### **3.3. Calmos à la Schlucht le 25 juin**

Il faut, pour cette action, au moins quatre bénévoles. CD s'occupera de la remorque si nécessaire.

#### **3.4. Balade pédagogique (jeunes permis) le 25 juin**

Christophe a pris contact avec une autoécole de Gérardmer et obtenu leur accord de principe pour faire la mini-formation du matin avant de rejoindre le Calmos à la Schlucht. Cependant, il nous faut trois ou quatre encadrants pour faire cette action. Appel aux bonnes volontés !

#### **3.5. Montée Impossible à La Bresse le 23 juillet**

Christophe a un accord de principe pour installer un stand à l'entrée, comme l'année dernière. Franck appellera l'organisateur pour se faire confirmer notre emplacement. Peuvent être présents : Luc, Franck, Mélissa ; sous réserve, William, Joël, Christophe, Stéphane. Pour apporter la remorque sur place, un 4x4 sera indispensable.

#### **3.6. Préparation du dossier points noirs**

Il reste à présenter le contenu selon les préconisations du CERTU (Dominique). Il faudra le compléter avec les problèmes de Basse-sur-le-Rupt et du Mont de Fourche qui nous ont été signalés.

Rappel à tous les motards : signalez-nous rapidement les infrastructures dangereuses et les routes dégradées !



SHARKS 88



### 3.7. Élections législatives

Il est décidé de faire parvenir aux candidats aux législatives un questionnaire concernant le monde motard. Franck communiquera une trame à Luc pour préparer les questions et Dominique se chargera de la mise en page.

## 4. POINT ERJ

---

### 4.1. Commande de « Rouler n'est pas jouer »

Franck a reçu 3 cartons de 400 « Rouler n'est pas jouer » chacun qu'il a stocké chez lui ; il demande à ce qu'un intervenant régulier ERJ les récupère, Régis par exemple.

## 5. POINT ADHÉSIONS

---

Fédé 88 : 57 adhérents soit un taux de réadhésion de 60 %  
(contre 79 l'année dernière à la même période)

Fédé Nationale : 7 754 adhérents soit un taux de réadhésion de 64,45 %  
(contre 8 354 l'année dernière à la même période)

## 6. POINT DIVERS

---

### 6.1. Réunion CLMV du 20 aout 2017

François Roger, responsable du collectif Circuler Librement dans le Massif Vosgien (CLMV) propose à toutes les FFMC du Grand Est, ainsi que le Codever et l'Automobile Club, de se réunir au Markstein le 20 aout.

Une réunion est prévue soit le samedi 3 juin soit le samedi 17 juin après-midi ; Franck proposera le 17 juin pour que Dominique puisse s'y rendre.

### 6.2. Conseil de Région

Il faudrait très rapidement fixer une date sous peine de devoir dormir à la belle étoile. Dominique relance le BN à ce sujet.

### 6.3. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 16 juin 2017.



SHARKS 88

